

ECHO

Aïre-Le Lignon

Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

N°2



pharmacie du lignon
 articles de droguerie photos
 parfumerie diététique

**Laboratoire dentaire
 du Lignon**  **Guy Burdet**
 DEPUIS 1976 AU LIGNON

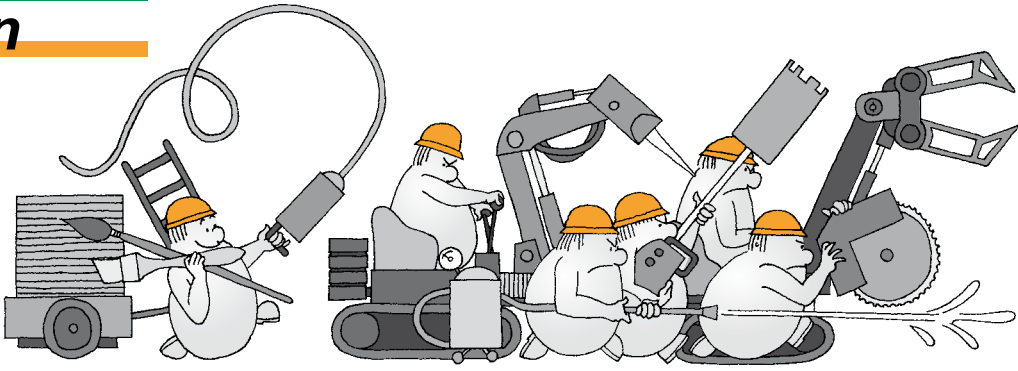


**ENTRETIEN &
 RÉPARATION
 DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
 CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

**transformation
 rénovation**



dmb
 www.dmb.ch



Association des Intérêts
 d'Aire - Le Lignon

ACCUEIL QUI SOMMES NOUS ? VIE DE L'ASSOCIATION AGENDA L'ÉCHO D'AIRE - LE LIGNON PROJETS CONTACT DEVEZ MEMBRE

www.aiali.ch
 Retrouvez-nous sur notre site Internet

Copyright © 2011 — All Rights Reserved

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2013

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

17 mai 2013

Délai de remise des textes

2 mai 2013



ÉDITORIAL

Renouveau!

4

L'ÉCHO DU MOIS

L'éphéméride

Écho du passé

4-5

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Démographie

6

LA VIE DU QUARTIER

Un titre pour le Lignon

Joyeux dimanches

Gymnastique rythmique

L'Arbre à Jouets

7-9

ÉCHO D'AILLEURS

Parc Aventure aux Evaux

Solidarité avec la fondation Sanfillipo

10-11

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le projet de la Bourdonnette

Le billet du Président

Ex-Laboratoire Plan

12-13

CHEZ VOUS

La recette de tante Lotte

Parlons jardinage

14

L'AGENDA & SORTIES

Avril

14

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub
Benoît Stolz

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Impression
Bachmann Impression

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Robert Borgis; Alain
Gaumann; Yves Magnin;
Michel Paley; Roland
Rey-Mermier; Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mme Monique Huissoud
MM. Yannick Lachat
et Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

Le 20 mars à 12h03 c'était l'arrivée, officiellement, du printemps, la saison du renouveau de la nature, le chant des oiseaux et le retour des beaux jours, mais, au moment de rédiger ce texte, les conditions atmosphériques depuis cette date n'étaient pas au rendez-vous de notre attente, bien au contraire! Espérons qu'au moment de la distribution de notre journal, le soleil - un excellent antidépresseur - sera vraiment de retour et contribuera ainsi à nous mettre le moral au beau fixe et à nous inviter à ouvrir les fenêtres afin de s'aérer les poumons... et l'esprit et de se laisser aller au plaisir d'écouter le chant des oiseaux et d'admirer ce moment magique où la nature se pare de fleurs et de couleurs, après que «le temps ait laissé son manteau de vent, de froidure et de pluie» comme le chante le poète (Charles d'Orléans/1301-1465). C'est le moment aussi, peut-être, de se lancer dans un grand nettoyage pour dépolluer et assainir son logement.

RENOUVEAU également pour notre bulletin - comme chacun a pu le constater avec le premier numéro de l'année 2013 - avec une première page de couverture reproduisant une magnifique photo de M. Blaise Lambert, gracieusement mise à disposition par la Mairie de Vernier que nous remercions vivement. Le comité et la rédaction espère que ce nouveau «look» incitera les entreprises et commerces de la région à souscrire des annonces publicitaires, soutien financier indispensable à la poursuite de sa parution et motivera les habitant-e-s (**nous pensons spécialement aux nouveaux arrivants**) à soutenir l'Association en devenant membre de l'Association (cotisation annuelle CHF 30.- minimum).

RENOUVEAU au sein du Comité avec l'arrivée, à sa tête, d'un nouveau président, M. Rafael Gemes, et de nouveaux membres en renfort, bien disposés à retrousser les manches pour rétablir la situation, après l'«annus horribilis 2012», et à s'engager à la défense et à la promotion d'une meilleure qualité de vie dans notre presqu'île, notamment le problème du déclassement de la parcelle de la Bourdonnette et le projet de construction d'un complexe industriel en remplacement des Laboratoires Plan, au chemin de la Verseuse.

Mais, comme par le passé, l'Association ne peut œuvrer seule, elle a absolument besoin du soutien «renouvelé» de la population de la presqu'île, pour mener ses activités avec succès.

L'ÉPHÉMÉRIDE

Avril

Quatrième mois du calendrier grégorien, **avril** tire son nom du mot latin *aperire*, signifiant «ouvrir», parce que durant avril, nous voyons s'ouvrir les premiers bourgeons. Ce sont les Romains qui lui donnèrent le nom d'*aprilis* que nous avons transformé en *avril*. Une version plus religieuse donne l'origine à *aprilis mensis*, «mois d'Aphrodite», déesse romaine de l'Amour.

Le mois d'avril fut jusqu'en 1564, le premier mois de l'année. Mais le roi de France Charles IX décida, par l'Édit de Roussillon, que l'année débuterait désormais le 1^{er} janvier, marque du rallongement des journées, au lieu de fin mars, arrivée du printemps. Mais en fait, l'année civile n'a jamais débuté un 1^{er} avril. Il était alors d'usage d'offrir un cadeau à ses proches. Cette tradition a perduré avec les décennies grâce aux nostalgiques de l'ancien calendrier (ou bien aux semeurs de trouble désirant brouiller les esprits) qui continuaient à offrir des cadeaux. Pour se moquer on envoyait des cadeaux «pour rire», des fausses invitations, on jouait des tours. D'où la tradition de faire des farces, voire des canulars, même dans les médias.

Mais pourquoi les poissons?

Eh oui aujourd'hui, coller un poisson discrètement dans le dos est devenu la blague la plus célèbre! Plusieurs versions sur l'origine du «poisson d'avril»:





- car le soleil sort début avril du signe zodiacal du Poisson
- car le mois d'avril correspond à la période de reproduction des poissons (le frai), il était donc interdit d'en pêcher. Pour se moquer, on offrait aux pêcheurs des faux poissons.
- car le 1^{er} avril est en période de Carême, période où la viande était interdite et remplacée par du poisson.

Durant ce mois, les jours augmentent de 93 minutes et le 20 avril, à 0h04, le Soleil entre dans le signe du **taureau**, dont les natifs qui viennent au monde avec le printemps, lorsque la nature s'épanouit et semble en paix, sont calmes et ressentent cette paix. Se fiant à leur bon sens, lentement mais sûrement, ils font fi de tout ce qui les sépare de leur réalité. Les angoisses métaphysiques n'ont pas d'emprise

sur eux et ils ne se tracassent pas à propos du changement. Ils persévèrent dans l'attente ancrée dans la matière. Ils sont proches de la nature, aimant les choses de la vie avec un soupçon de goût de la possession. Sous l'influence de la terre qui gouverne ce signe, ils ont la main verte.

Le Taureau n'en est pas moins esthète, raffiné et charmant, aimant le beau. Sa promptitude à accumuler aussi bien les sentiments et les rancunes le rend capable de fortes colères.. Casanier et accro à ses habitudes, le Taureau accepte mal les bouleversements dans son train-train quotidien. Conscient de l'importance de l'argent, il maîtrise bien sa comptabilité et se trouve ainsi rarement dans le besoin. Modestes, ils acceptent facilement la seconde place, faute d'être les premiers.

Le dicton du mois

Avril entrant comme un agneau, s'en retourne comme un taureau.

Pensée du mois

La meilleure manière de prendre les choses du bon côté, c'est d'attendre qu'elles se retournent.

Paul Ouanich

Petites annonces

A Vendre

Scooter électrique ORION
4 roues, 10km/h,
Excellent état
Convient aux personnes
légèrement handicapée

Prix avantageux:
CHF 2'000.-

Contact

Roland Baertschi
T 022 561 31 05

ÉCHO DU PASSE

Le 24 avril 1913, inauguration du «Woolworth building», à New-York - USA.

Le 24 avril 1913, le président des États-Unis, T. W. Wilson, inaugure le «Woolworth Building», construit par l'architecte Gilbert Cass, dans un style «néo-gothique». Avec ses 55 étages, il se dresse dans le ciel de Manhattan, à proximité de l'Hôtel de Ville de New-York à la hauteur record de 241,4 mètres devenant ainsi, jusqu'en 1930, le plus haut gratte-ciel du monde.

De nos jours, les plus hautes tours culminent au triple de cette altitude, telle la Burj Khalifa de Dubaï, inaugurée en 2010, qui s'élève à 739 m (sans l'antenne) et avec 163 étages, en rappelant que les deux tours du Lignon avec leurs 91 mètres (30 étages) et 78 mètres (26 étages) sont les plus hautes du canton de Genève.



Autorisations de construire

Du 9.3.2013 au 12.4.2013

P. Briand
création d'un couvert de jardin en extension d'un garage ch. de l'Alouette 17

SIG

Création d'une déchetterie ch. Château-Bloch 2

Tondeuses à gazon et machines de jardin

Les beaux jours et le printemps arrivent et les travaux de jardinage et d'entretien retrouvent leur actualité. Merci de pas oublier, en les effectuant, les dispositions légales concernant la tranquillité publique qui prescrivent que l'usage des tondeuses à gazon et machines de jardins (souffleuse, tronçonneuse, motoculteur, etc.) équipées d'un moteur à explosion est **INTERDIT, du lundi au vendredi, de 20h à 8h, ainsi que les dimanches et jours fériés. Merci de respecter ces dispositions.**

Feux de jardins

Rappel

Les feux de jardin sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève, lorsqu'une collecte des déchets organiques est organisée par la commune. Ces dispositions découlent de la nouvelle loi sur la gestion des déchets (LI 20.01, art. 23).



VERNIER PROPREMENT

Sacs en papier non recyclables

Lors de leurs courses, les Suisses achètent, chaque année, des millions de sacs en papier dans les grandes surfaces pour transporter leurs commissions. Mais attention, ces cabas contiennent de la colle servant à fixer les poignées et le fond du sac et ils ont, par ailleurs, subi un traitement spécial pour résister à l'eau ce qui rend impossible leur recyclage. Ce qui est également le cas pour d'autres types de papier et carton, comme, par exemple, les mouchoirs en papier, les paquets de lessive, les cartons à pizzas souillés, les emballages de biscuits composites (avec alu), papier d'emballage des fleurs, les étiquettes, le papier-filtre, les pochettes photos, les sacs de nourriture pour animaux, le papier ménager, les serviettes, les couches, etc.



DÉMOGRAPHIE

Population

L'augmentation de la population de la Commune continue, un peu plus calmement, puisque, à fin mars 2013, on dénombrait 34'471 habitants (34'417 à fin février) dont 17'093 hommes et 17'378 du sexe féminin.

Nécrologie

Décès annoncés du 9 mars au 8 avril 2013

Allenspach Georges Albert, 1919
ch. de l'Écu 1, C/ la Châtelaine
Berclaz Marie, 1922, av. de Crozet 54
Blumer, Caryl Luis, 1960, av. des Libellules 16
Buccella, Donato, 1944, av. du Lignon 62
Dunand née Cessel, Louise, rte de Peney 38
Gapany née Bastaroli, Yolande Rosa Maria, 1930, ch. Ph.-de-sauvage 26
Grossrieder, Rose Marie, 1941, rue Oscar-Bider 14
Jimenez, Daniel, 1966, rue du Village 83
Kutlu, Süleman, 1955, rte de Peney 40

Mahmoud, Moustafa, 1949, av. du Lignon 2

Maret, Alexandre Cyrielle, 1976
rue François-Durafour 15
Prod'hom née Loup, Jacqueline Renée, 1
ch. de l'Écu 1, C/ La Châtelaine
Ruchat, Michel Albert Alfred, 1935
rue Carqueron 5

Ruppen née Schmidt, Alice, 1935

av. du Lignon 73
Salamone, Vincenzo, 1942, rue Jean-Simonet 2
Strohheker, Stéphane Claude, 1969
ch. du Sorbier 28

Woodtli Lepoutre née Woodtli, Katharina av. du Lignon 42

La mémoire est le miroir où nous regardons les absents

(Goubert)

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7

Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

UN TITRE POUR LE LIGNON

«La Cité du Lignon sacrée championne d'Europe»...

Tirait la Tribune de Genève, dans son édition des 6 et 7 avril 2013 relatant la remise, aux architectes Franz Graf et Giulia Marino, du Laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, du prestigieux prix du patrimoine culturel de l'Union européenne «Europa Nostra», dans la recherche scientifique, primant ainsi, pour la première fois, en Europe un bâtiment contemporain. Le Lignon devenant ainsi, après la cathédrale Saint-Pierre, le deuxième bâtiment suisse, à recevoir ce prix, fondé en 2002.



FORMATION AU CERCLE RESTAURATIF

La méthode de communication non violente est utile pour la résolution des conflits dans un groupe afin de désamorcer les tensions entre les sujets et de recréer les liens dans le groupe.

Il sera plus facile de trouver une solution à l'objet du conflit. Une formation dans la commune à cette méthode et à son usage dans les groupes est prévue aux dates suivantes: le 18 mai **OU** le 15 juin de 14h à 18h

Informations et inscriptions auprès du formateur Michel Monod:
mmonod@genevalink.ch | T 022 796 86 60

Un Cercle Restauratif est un processus communautaire pour apporter du soutien aux personnes en conflit. Il regroupe les trois parties d'un conflit - ceux qui ont agi, ceux qui sont directement touchés et la communauté élargie - dans un contexte systémique choisi, pour dialoguer d'égal à égal. Les participants s'invitent les uns les autres et participent volontairement. Le processus de dialogue utilisé est partagé ouvertement avec tous les participants. Le processus se termine lorsque des actions ont été trouvées qui apportent des bénéfices mutuels favorisant l'intégrité inhérente à tous ceux qui sont impliqués dans le conflit.

JOYEUX DIMANCHES

Il vous arrive peut-être de vous retrouver seul(e)s le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie.

C'est pourquoi le «Réseau solidarité d'Aire - Le Lignon» organise, un dimanche par mois, un repas simple ouvert à tous et qui vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Le prochain rendez-vous aura lieu

Dimanche 5 mai 2013 à 12h15
Au Centre de quartier du Lignon
(derrière l'église catholique de l'Epiphanie)

Au menu de ce dimanche

Couscous Royal

Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède le midi. Par téléphone à: Walter Hatt: 022 796 62 79 ou 079 375 16 39 ou Oronzo Vergari: 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

Le savez-vous?

Après le crapaud accoucheur, désigné animal de l'année (voir notre premier numéro de l'année), c'est au tour du «roi (ou sorcier) du Doubs» à recevoir le titre de «Poisson de l'année 2013» par la Fédération suisse de pêche.

Un poisson unique dans le monde, qui ne subsiste plus qu'en Suisse et en France et dont les populations sont très faibles.

Ce poisson n'est pas intéressant pour la pêche. Il constitue par contre un élément essentiel de l'écosystème du Doubs, et sa présence est un indicateur de l'état du cours d'eau.

Le roi du Doubs est un dramatique exemple de la menace sur la biodiversité et de l'importance de milieux aquatiques «sains». C'est pour cette raison que la Fédération suisse de pêche l'a désigné comme «poisson de l'année 2013».

Tragique incendie au Lignon

Un violent incendie s'est déclaré mercredi 27 mars, peu après 20h, dans un appartement du 7^e étage de l'avenue du Lignon 73. Les pompiers ont mis deux heures pour maîtriser le sinistre qui ne s'est pas propagé à d'autres logements. Une septuagénaire, vivant seule, a été retrouvée morte dans son appartement du 7^e étage. Si le feu était important dans l'appartement il n'a pas été nécessaire d'évacuer d'autres habitants de l'immeuble. Une enquête est en cours pour éclaircir les circonstances du drame.

Boutique 2000

«du déjà porté» Le Lignon



Les nouveautés printemps-été arrivent

La boutique 2000 vous propose un choix de vêtements, à bas prix, pour dames et enfants, du bébé à l'adolescent, des vêtements de grossesse, des sacs à main et des bijoux. Avec le printemps et bientôt les beaux jours de l'été, il est temps de revoir sa garde-robe et libérer vos armoires de vos habits devenus superflus.

Ouverture

lundis de 14h à 17h, le 1^{er} lundi du mois de 14h à 19h et le jeudi de 15h30 à 18h (vente seulement). Fermeture durant les vacances scolaires et les jours fériés.

Adresse

rez inférieur, derrière l'église catholique du Lignon

Renseignements

T 022 796 41 81, 079 301 14 17 ou 022 796 59 12

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Le week-end des 6 et 7 avril dernier a eu lieu, au Centre sportif du Bois-des-Frères, la 2^e compétition de qualification pour les championnats suisses.

La société de gymnastique d'Aire-Le Lignon, sous l'impulsion de Valérie Budry, s'était engagée pour organiser cette manifestation (ndlr: de manière parfaite), ceci afin de permettre aux gymnastes de la SFG Aire-Le Lignon de concourir sur leur terre. C'était aussi l'occasion de montrer aux proches, famille, amis et camarades le résultat du travail lié aux nombreuses heures d'entraînement nécessaires à l'assouplissement et tenue de son corps, ainsi qu'à la maîtrise des différents engins.

Sous la direction de Sabile Zeqiri et Blaise Monnier, entraîneurs, parents et gymnastes de la société ont œuvré pour accueillir au mieux toutes les meilleures gymnastes de Suisse, juges et officiels du ressort GR.



Rachel Bosque



Tania Cardinale

Ce sont 60 gymnastes en individuelle et 8 ensembles qui ont offert un spectacle en musique fait de souplesse, adresse et grâce, un vrai bonheur pour les nombreux spectateurs venus encourager ou simplement admirer.

Les résultats brillants de nos gymnastes et de celles de Trois-Chênes, seule autre société à offrir cette discipline à Genève, récompensent non seulement les gymnastes, mais également entraîneurs, dirigeants et parents qui heureusement ne comptent pas leur temps.

Pour Aire-Le Lignon, Carla LE (4^e de la compétition), Rachel BOSQUE (5^e) et Tania CARDINALE (10^e) se sont qualifiées pour la Fête fédérale 2013 et pour le Championnat suisse.



Carla Le

Bravo aux jeunes gymnastes et aux organisateurs de la manifestation

L'ARBRE À JOUETS

La Ludothèque d'Aïre-Le Lignon



Grâce à cette opportunité les horaires ont pu être élargis, les enfants et leurs parents avaient dès lors la possibilité de jouer également sur place.

La Ludothèque a été fondée en 2001 par des mamans des quartiers d'Aïre et du Lignon qui se demandaient, en premier lieu, quoi faire des jeux avec lesquels leurs enfants devenus trop grands n'utilisaient plus, mais surtout de donner la possibilité aux familles du quartier d'emprunter des jeux.

Elles ont aussi fait appel aux ludothèques existantes... ainsi a débuté l'aventure de la Ludothèque. Comme il fallait lui donner un nom, se sont les élèves des écoles qui nous ont fait d'intéressantes propositions et le choix s'est finalement porté sur le dessin d'Aurélié intitulé «**L'Arbre à Jouets**». C'est ainsi que l'association et son logo sont nés avec le concours des enfants et des parents investis dans le projet.

Après deux ans de recherche de local, de mise en place et de préparation des jeux, le 1^{er} mars 2003 la Ludothèque «L'Arbre à Jouet» d'Aïre-Le Lignon a été officiellement inaugurée, en grande pompe, avec les autorités de la Ville de Vernier, la télévision Canal 29, les différentes associations du quartier, les habitants et les enfants, dans des locaux de 35m² loués à la Paroisse protestante, avec des ouvertures bihebdomadaires: le lundi de 16h à 19h et le jeudi de 15h30 à 18h et uniquement pour les prêts au vu de l'exiguïté des locaux.

En septembre 2008, la Mairie de la Ville de Vernier a mis à disposition un local plus grand qui se trouve dans un nouveau centre de quartier, sous la paroisse catholique du Lignon. Jusqu'au 1^{er} février 2011 la ludothèque n'a fonctionné qu'avec 12 bénévoles. Depuis cette date, un poste à 50% leur a été attribué par la Ville de Vernier ce qui a permis d'augmenter l'ouverture envers les usagers:

- **Lundi de 16h à 18h30 ouvert à tout public**
- **Mercredi de 9h à 11h pour les plus petits et leurs accompagnants**
- **Mercredi de 14h à 18h ouvert à tout public**
- **Jeudi de 15h30 à 18h ouvert à tout public**
- **Samedi de 10h à 12h ouvert à tout public**

Sont accueillis également les enfants du parascolaire d'Aïre et du Lignon (le mardi et le vendredi), l'EVE des Libellules, l'école du Lignon, les Joyeux Dimanches et le Salon de Sylvia, avec participation aussi à des événements plus ponctuels qui animent la vie du quartier: la Fête du Bonhomme Hiver, L'Escalade, l'après-midi jeux et la soirée jeux avec Joca, la fête de la Maison de quartier, la fête de l'Ecole...

Ouverture pendant les vacances scolaires de février, de Pâques et d'octobre, de même que les deux premières semaines de juillet et les deux dernières d'août selon les horaires suivants: lundi, vendredi et samedi de 10h à 12h et mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h

Des soirées jeux sont organisées les vendredis dès 20h le 3 mai et le 7 juin 2013. Ouverture les dimanches de 14h à 16h: le 5 mai et le 9 juin 2013.

Vous avez un peu temps, vous aimez les enfants, vous aimez jouer? La Ludothèque recherche des bénévoles pour ses ouvertures, même quelques heures par mois.

L'équipe de la ludothèque se réjouit de pouvoir partager avec vous, jeunes ou moins jeunes, un moment autour d'un jeu que vous nous aurez conseillé ou que nous nous ferons une joie de vous faire découvrir.

Chemin piétonnier le long du Rhône

Comme annoncé dans «Actualités Vernier», la Commune a entamé des travaux de réaménagement long du Rhône pour permettre aux promeneurs de relier la passerelle du Lignon à l'usine Givaudan à Vernier et donnant l'occasion de profiter d'une promenade en boucle entre la passerelle de Chèvres et celle du Lignon. Cette promenade devrait être ouverte en mai 2013.

Le Jardin Robinson



Horaire d'ouverture du Jardin Robinson du Lignon

L'accueil libre permet aux enfants de fréquenter le lieu pendant les heures d'ouvertures, quand ils le désirent et sans devoir prévenir.

Le jardin est ouvert

- Durant les semaines, après l'école de 16h à 18h
- Les mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 18h, possibilité de manger sur place pour un horaire continu sur la journée (pour CHF 5.- avant 10h)
- Le samedi de 13h30 à 18h
- Durant les vacances scolaires, même horaire que le mercredi du lundi au vendredi

Jardin Robinson du Lignon

Place du Lignon 26
Case postale 155
1219 le Lignon

Permanence téléphonique

le lundi et jeudi de 13h30 à 16h

Téléphone: 022.796.70.66

Internet: www.jardinrobinson.ch

À
votre
bon
droit

Yves
Magnin
Avocat



Le véhicule que Mme M suivait dans un giratoire temporaire s'est déplacé sur la droite, puis s'est immobilisé sur un arrêt de bus. Alors que Mme M passait à sa gauche, ce véhicule a subitement redémarré et percuté la portière avant de sa voiture. Suite au rapport de police qu'elle trouvait partial, elle a contesté sa contravention pour inattention et dépassement sans égard dans un giratoire et a été finalement acquittée par le Tribunal de police. Cette procédure est longue, mais est incontournable en cas de contestation des constats de police. Cependant, dans l'intervalle, son assurance responsabilité civile avait payé les dégâts de l'autre véhicule, ce qu'elle estime injuste.

La loi sur la circulation routière prévoit sur le plan civil une action directe du lésé contre l'assurance RC. Usuellement, les conditions générales des contrats RC prévoient un droit exclusif de l'assurance de diriger les pourparlers avec le lésé. Elle doit toutefois vouer aux intérêts de l'assuré le même soin qu'à ses propres intérêts et reste donc responsable si la liquidation non diligente d'un sinistre porte préjudice à son client. Il faut donc impérativement signifier à son assurance toute contestation!

La convention passée par son assurance avec le lésé ne peut pas avoir englobé les droits de Mme M à la réparation de son propre véhicule (art. 33 al. 2 et 3 CO); elle peut toujours les faire valoir (prescription 2 ans, art. 83 LCR).

Il faut toutefois préciser que l'appréciation du Juge pénal ne lie pas forcément le Juge civil (art. 51 CO), d'autant que les règles en matière de responsabilité du détenteur de véhicule automobile restent particulières (art. 58 LCR).

Mme M doit ainsi informer son assurance RC du jugement du Tribunal de police, examiner si elle a subi un préjudice (augmentation de prime, bonus, franchise, etc.) et, cas échéant, faire valoir ses droits contre le détenteur du véhicule «adverse» ou l'assureur de celui-ci.

N'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon, CP 114 – 1219 Aire

PARC AVENTURE DES EVAUX

Le premier parc de loisirs, du canton de Genève, du type accrobranche a ouvert ses portes le 27 mars dernier, au centre sportif des Evaux, à Onex.

Qu'est-ce qu'un Parc Aventure? Découvrez ce concept original de loisirs en forêt, une activité accrobatique en hauteur à pratiquer en toute sécurité accroché sur une ligne de vie en continu. Au départ de plateformes, vous franchirez des éléments originaux reliés par des câbles constituant ainsi des parcours.

Les parcours ont été conçus avec une difficulté croissante et offrent un challenge pour toutes les catégories d'âge. De plus, trois tyroliennes parallèles de 160m - les premières de la sorte en milieu suburbain - laisseront sans voix tous les amateurs de sensations fortes. Au total, ce sont plus de 100 éléments différents à découvrir au fil d'une progression au départ de la tour



Quelques chiffres

- 3 tyroliennes parallèles géantes
- 8 parcours de difficulté croissante
- entre 14 et 18 éléments par parcours
- une quarantaine de tyroliennes
- 94 éléments (plate-formes)
- 5km de câble
- 16m: hauteur de la tour de l'Aventure
- 160m: longueur des 3 tyroliennes géantes
- 200m: longueur moyenne des parcours

Le premier site d'accrobranches du Canton a ouvert ses portes le 27 mars dernier aux Evaux (Onex) avec six parcours de différents niveaux. Âge minimum: 5 ans. Dès le mois de juin, le parc comprendra deux parcours pour les petits dès 3 ans. Chaque parcours a été construit avec thème De plus, les trois plus longues tyroliennes parallèles d'Europe (160m) s'élancent de la tour de l'aventure.

Pour la sécurité, un système de sécurité continu a été installé afin d'empêcher un décrochage volontaire ou involontaire des clients.



de l'aventure. Montée d'adrénaline, fun, plaisir en famille, sortie entre amis ou simplement la pratique d'une activité sportive différente sont les concepts clés de cette attraction.



SOLIDARITÉ AVEC LA FONDATION SANFILIPPO

Le dimanche 26 mai de 10h à 17h. Sur le parking du Centre commercial de Thoiry.

Pour la quatrième fois, **l'Ecurie La Meute et le Rotary Club de Bellegarde** organisent un rassemblement de véhicules historiques et d'exception sur le parking du centre commercial de Val Thoiry le dimanche 26 mai 2013 entre 10h et 17h. Cette manifestation a pour but d'aider l'Association Sanfilippo, pour la recherche sur les maladies génétiques infantiles rares et les visiteurs auront la possibilité de faire un don en faveur de la Fondation en choisissant de faire un baptême dans une voiture d'exception ou historique.

Buvette, petite restauration, jeux pour les enfants. Divers stands (revues automobiles, maquettes).

Historique de la fondation

La fondation Sanfilippo Suisse a pour but de favoriser, développer, financer et promouvoir toute action de recherche scientifique visant à apporter des solutions thérapeutiques efficaces aux enfants atteints de la Mucopolysaccharidose, en particulier de type III et ce dans les meilleurs



Photo par Titanet

délais. La maladie de Sanfilippo ou syndrome de Sanfilippo, portant le nom du Dr. Sylvester Sanfilippo, qui en a décrit les conditions en 1963, est une mucopolysaccharidose de type III (MPSIII) qui est due à une déficience d'une enzyme lysosomale, la héparane-N-sulfatase. Cette enzyme réalise une étape cruciale du catabolisme du sulfate d'héparane. La déficience de cette enzyme se traduit par une dégénérescence nerveuse très importante aboutissant au décès entre l'âge de 10 et 20 ans.

La Fondation compte sur votre soutien!



Le ciel est son toit. La nouvelle Beetle Cabriolet.

Ça roule pour la troisième génération de la Beetle Cabriolet – plus puissante, plus sportive et plus économique que jamais! Plus grande aussi, comme en témoignent en particulier l'habitacle et le coffre encore plus spacieux. Le toit? Escamotable par commande électrohydraulique, il disparaît en seulement 9.5 secondes, même à 50 km/h, pour vous faire profiter d'une agréable conduite cheveux au vent. Trois moteurs TSI et deux TDI au choix vous garantissent plaisir et sportivité. Rivalisant avec le chant des oiseaux, le système audio Fender® en option, d'une puissance de 400 watts, vous offre un son parfait à ciel ouvert. Envie d'en savoir plus? Venez vite faire un essai. A bientôt!

Beetle Cabriolet 1.2 TSI, 105 ch (77 kW), 6 vitesses. Consommation en énergie: 6.11/100 km, émissions de CO₂: 142 g/km (moyenne de toutes les voitures neuves commercialisées: 153 g/km), catégorie de rendement énergétique: D.

Modèle représenté, suréquipements incl.: fr. 31'120.-.



Das Auto.



E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 29-33, 1217 Meyrin
Tél. 022 989 08 90, www.liege-garage.ch

Un livre - Un écho

Un vide à la place du cœur.
Genre policier - Traduit de l'espagnol par Olivier Hamilton et Johanna Dautzenberg



Petra Delicado ne pensait pas que le simple fait d'aller aux toilettes dans un centre commercial serait si lourd de conséquences: une petite fille en profite pour lui voler son sac à main, et surtout le pistolet qu'il contient. Si les collègues de l'inspectrice jugent l'affaire carrément risible, Petra, elle, se demande avec angoisse entre quelles mains a pu tomber son arme.

Elle ne tarde pas à le savoir quand on découvre, dans le quartier de Gracia, le corps d'un étranger non identifié. Une balle lui a explosé les parties génitales. Une balle tirée par un Glock du même modèle que celui de Petra. Rongée par la culpabilité, l'inspectrice se lance sur la piste de la petite voleuse, avec pour seul point de départ la photo de l'enfant, trouvée dans les archives d'un centre d'accueil pour mineurs...

Suite colonne page suivante

LA BOURDONNETTE

La saga continue...

Dans le compte-rendu relaté par Yves Magnin dans le dernier numéro de votre journal, il a été fait référence aux différents aspects du projet et de ses implications pour notre presqu'île. Au vu des derniers développements législatifs cantonaux par rapport au projet de loi PL 10965 fixant un indice de densité minimal de 1.0 en zone de développement 4A, la Ville de Vernier a décidé de revoir son préavis du 17 avril 2012 concernant le déclassement de cette parcelle.

Suite à cette décision, une délégation de notre association (représentée par R. Gemes et A. Gaumann) a été conviée le 19 mars par la commission de l'aménagement du territoire de la Ville de Vernier afin de rediscuter de notre position se référant au projet d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) présenté en automne 2011 à la population d'Aïre. Le directeur de la FLPAl (promoteur du projet) était invité et présent à cette réunion alors, que l'État, également convié à cette réunion, brillait par son absence!

Lors de cette réunion, nous avons réaffirmé que l'association et les habitants de la presqu'île n'étaient pas opposés au projet présenté mais qu'en aucun cas celui-ci ne devait dépasser un indice d'utilisation du sol (IUS) de 0.6. Il n'y avait donc pas de raison, à notre sens, de déclasser cette parcelle puisque la nouvelle loi (10891)

entrée en vigueur le 30.11.2012 sur la densification de la zone 5 (villa) permet de densifier une parcelle de plus de 5'000 m² avec un UIS de 0.6 pour des constructions THPE.

Malheureusement la commission n'a pas suivi notre demande, c'est-à-dire qu'elle maintient son préavis de déclassement du 17 avril 2012 toutefois en y mettant des cautèles précisant sa décision de s'opposer par tous les moyens légaux en sa possession en cas de dérogation ou de non-respect du plan directeur communal de 2007 (soit une densification de 0.6). Il sera donc intéressant lors de la mise à l'enquête du PLQ de voir si l'Etat maintient son engagement de ne pas augmenter la densification du projet. Dans le cas contraire nous devons nous remobiliser mais cette fois ci avec l'appui de la commune.

Pour l'instant, l'enjeu est de tenter de bloquer ce projet de loi de déclassement au niveau du Grand Conseil. Nous faisons donc appel à toutes les personnes pour interpellier les députés afin de leur faire part de notre forte opposition (250 opposants) et de refuser le projet de loi de déclassement PL 10965. Comme nous sommes en année électorale l'écoute devrait être probablement plus «attentive» de la part des candidats au Grand Conseil et au Conseil d'Etat concernant nos revendications.

Alain Gaumann

 Vernier propre
L'Association s'engage!

En 2009, après deux séances publiques d'information à la population concernant l'action lancée par les Autorités de la commune dans le cadre d'un projet «Vernier propre», une Commission consultative a été créée, composée notamment d'habitantes et habitants de la Commune et dans laquelle l'Association des intérêts d'Aïre s'est engagée. Afin d'officialiser cette Commission consultative et mieux associer la population au maintien de l'agrément et de la propreté du domaine public communal, le Conseil administratif a donc constitué, sous le nom de «Proprement Vernier» une Commission citoyenne du civisme et de la propreté avec à sa tête un président chargé des relations avec les Autorités, notamment la Commission municipale de l'environnement.

A cette charge de présidence a été désigné M. Roland Rey-Mermier, membre du comité de l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon, qui a accepté cette responsabilité pour une année à qui nous adressons nos félicitations et remerciements pour son engagement.

EX-LABORATOIRE PLAN

La démesure

Un autre sujet de préoccupation pour les habitants de la presqu'île concerne un projet de démolition-reconstruction des laboratoires Plan sis au 1, chemin de la Verseuse. La FAO du 22 février fait état de la construction d'un immeuble industriel et artisanal avec garage souterrain. Après consultation des plans, il s'avère qu'il s'agit d'un immeuble de 5 étages/rez (R+5) avec un garage souterrain de 82 places + 21 places en surface. **La hauteur de la construction est de 20.6 m, ce qui fait d'elle l'immeuble le plus haut de la presqu'île!**

M. Bahram Bani Hachemi, proche voisin de ce projet a lancé une procédure d'opposition qui a déjà récolté plus de 70 signatures. Par un courrier envoyé au Département de l'Urbanisme, notre association c'est également jointe aux opposants notamment en raison de l'important trafic induit par ce projet. Nous ne manquerons pas de vous informer quant à la suite de la procédure.

Alain Gaumann

LE BILLET DU PRÉSIDENT

Le printemps s'est annoncé, mais peine, à l'heure de la rédaction du présent édit, à se concrétiser par de chaleureuses températures.

Notre Comité ne risque cependant pas un coup de froid tant ses membres, tous bénévoles, œuvrent avec énergie pour nous assurer une qualité de vie adéquate. Et du travail, il y en a! Les articles que vous découvrirez dans notre journal vous le démontreront, tout comme nos inquiétudes.



Je vous remercie de vos différentes réactions à nos articles et parutions. Nombreuses, critiques ou enthousiastes, elles sont encourageantes et nous insufflent une énergie aussi bienvenue que stimulante.

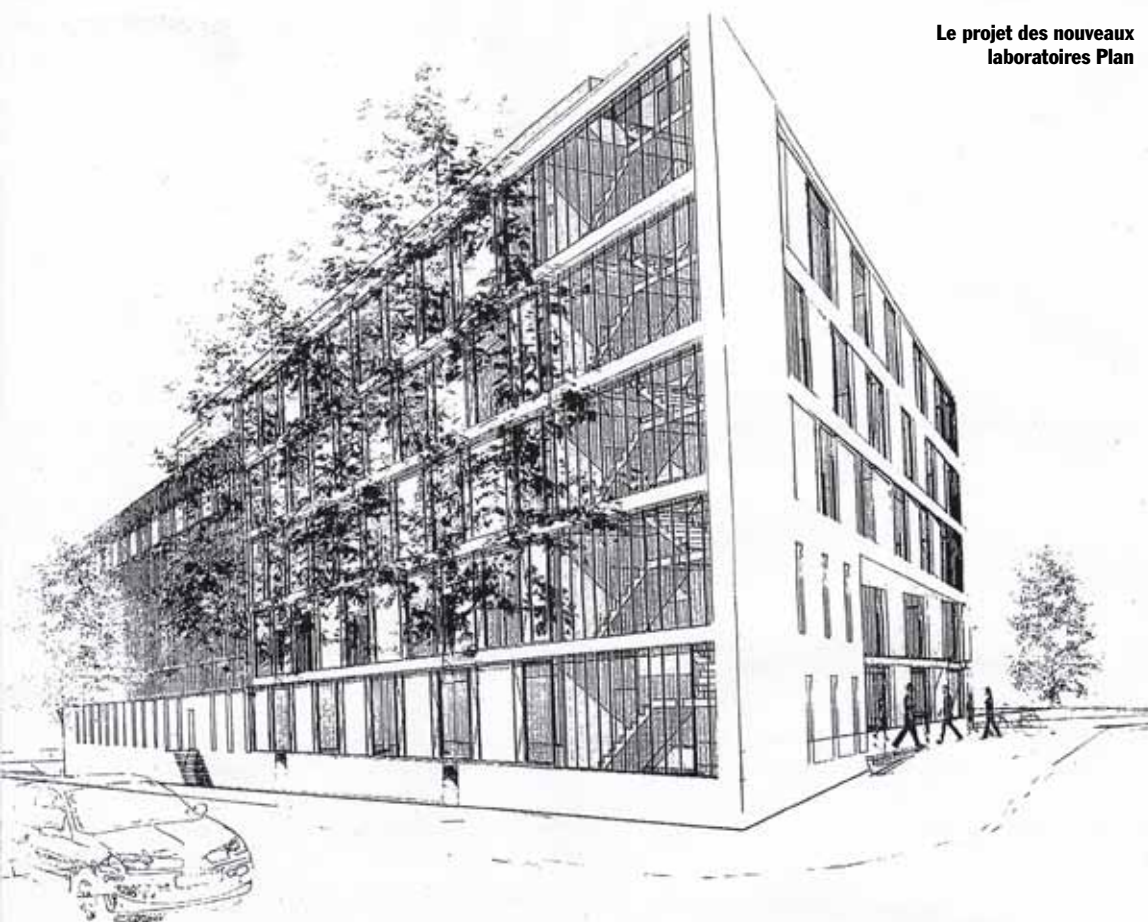
Un de nos lecteurs s'étonne que nous n'ayons pas empoigné certains problèmes survenus au Lignon. Dans l'idéal, nous tentons d'être présents sur tous les fronts. Faut-il cependant au préalable que nous soyons informés des problématiques auxquelles vous êtes confrontés afin de tenter d'y apporter une solution, dans la mesure de nos compétences et moyens.

«Notre association n'est rien sans vous», vous rappelai-je lors de notre dernière parution. Vous êtes notre meilleure source d'informations! Au jour d'une communication quasi instantanée, elle en devient paradoxalement plus difficile. N'hésitez pas à nous interpeller, à nous nantir des difficultés auxquelles vous vous heurtez ou, tout simplement, de vos sentiments sur des sujets d'intérêt général, ou en nous écrivant à comite@aiali.ch.

Vous contribuerez ainsi au bien commun de notre quartier.

Rafael Gemes

Le projet des nouveaux laboratoires Plan



Dans cette septième enquête de Petra Delicado et de son adjoint Garzon, Alicia Gimenez Bartlett aborde des thèmes d'une grande noirceur, mais évite la surenchère, préférant la finesse d'observation et l'humour cinglant. Plus pétulante que jamais, Petra vieillit avec son époque, revendique sa liberté de ton et d'action, et s'affirme comme l'une des héroïnes marquantes de la littérature policière contemporaine.

L'auteur, **Alicia Gimenez Bartlett**, née le 10 juin 1951 à Almansa, dans la province d'Albacete est une écrivaine espagnole. Après avoir étudié les langues à l'Université de Valence, elle a soutenu un doctorat à l'Université de Barcelone. Elle vit actuellement à Barcelone. En 1984, elle a publié son premier roman, *Exit*.



Au cours des années 1990, elle a créé le personnage de Petra Delicado, une femme inspecteur de police qui est le personnage central de plusieurs de ses nouvelles. Ses œuvres, qui obtiennent un vif succès en Allemagne et en Italie, ont été traduites en de nombreuses langues. En 2011, elle obtient le Prix Nadal pour son roman «Donde nadie te encuentre».

A la MACAV

Rue du Village 52 - Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaires

Jusqu'au 4 mai

Aude BEZZOLA

«Rêves de fée» Tableaux

Gilberte ANDREY

Bijoux en verre (fusing)
Colliers des mers du Sud

Temple du Lignon

Dimanche 28 avril à 18 heures

De Bach aux Beatles

Oeuvres de Bach, Corrette,
Bozza, Norris, Beatles

Véronique Aeschmann,
Brunhilde Ernc, Kathryn Moreno
Watson, Marie-Claire Renisio
(Quatuor Bassons)

L'entrée aux concerts du Lignon
est libre, une collecte à la sortie
est organisée pour couvrir une
partie des frais et les cachets des
musiciens.

Paroisse protestante du Lignon

Samedi 27 avril de 8h à 13h

Vente de la paroisse

Stands de fleurs, pâtisserie,
confitures, livres

Invitation cordiale à tous

École des Ranches, Vernier

22 mai, 15h et 25 mai, 16h30

Un album pour la jeunesse

Robert Schumann

sa vie et sa musique
Avec l'«Ensemble Variante»
Billets: Stand info Balaxert ou sur
www.vernier.ch/billetterie

Ecole allemande de Genève

(ch. Champ-Claude 6 à Vernier)

Dimanche 12 mai à 16 h

Beethoven s'invite à Vernier

par le Quator de Genève
Billets: Stand info Balaxert ou sur
www.vernier.ch/billetterie

LA RECETTE DE TANTE LOTTE

Lasagnes de pommes de terre. Les médias ont beaucoup parlé, ces derniers temps, de certains problèmes concernant les plats tout préparé- Alors pourquoi pas confectionner soi-même ce plat, au lieu de l'acheter tout préparé dans le commerce?

Pour 4 personnes: 800g de pommes de terre - 100g de jambon - 15cl de crème fraîche - 9cl de lait écrémé - 50g d'emmental râpé ou de comté, Beurre pour le plat, sel, poivre.

Préchauffez le four à 180°C et graissez un plat à gratin. Pelez les pommes de terre et coupez-les en tranches très fines. Rincez-les et essuyez-les. Hachez le jambon. Diposez 1/4 des pommes de terre dans le plat, salez

et poivrez légèrement, ajoutez 1/3 du jambon puis recommencez en terminant par une couche de pommes de terre. Faites chauffer la crème et le lait dans une casserole jusqu'au point d'ébullition puis versez sur les pommes de terre. Couvrez le plat avec une feuille d'aluminium et enfournez pour 30 minutes. Retirez la feuille et poursuivez la cuisson 20 minutes. Parsemez du fromage râpé et laissez encore cuire 20 minutes. Laissez reposer 10 minutes avant de servir, hors du four.

PARLONS JARDINAGE

Le mois d'avril. Durant cette période (du 10 avril au 10 mai) la lune est rousse, attention, par temps clair au petit matin, le risque de gel au sol est à craindre. IL faut prévoir des protections sur les cultures.

Fleurs

Plantation, en pleine terre, des bulbes d'été (bégonias, lis, cannas, glaïeuls, etc.) en échelonnant, pour les glaïeuls, la mise en terre toutes les deux semaines jusqu'à fin juin pour obtenir en continu des fleurs à couper. Lorsqu'il n'y a plus à craindre des gelées printanières, plantez les dahlias, en mettant directement en place les tuteurs.

Rosiers

Si, par prudence, vous n'avez pas encore taillé vos rosiers, il faut le faire très vite, à la faveur d'une belle journée, pour ne pas retarder la date de floraison et fertiliser, après la taille, avec un engrais à décomposition lente (poudre d'os). Surveillez l'apparition des maladies et insectes.

Pelouse

Roulez et aérez les pelouses existantes. Si le temps est beau, révissez la tondeuse pour démarrer les tontes régulières, en commençant avec une hauteur de coupe raisonnable.

Fenêtres et balcons

Semez les grimpanes annuelles en bacs. Plantez les pensées, les primevères que vous trouverez en godets chez les pépiniéristes.

Effectuez des apports modérés d'engrais aux bulbes que vous avez planté dans les jardinières. Leur floraison sera renforcée, et ils pourront ainsi reconstituer leurs réserves. Supprimez régulièrement les fleurs fanées

des bisannuelles pour prolonger la floraison et n'oubliez pas l'arrosage. Vous pouvez semer en pot des plantes condimentaires (basilic, thym, persil, coriandre, cerfeuil...). Dès que la température atteint 20 degrés, les pucerons se développent très rapidement. Ne les laissez pas tout envahir et détruisez-les avec un insecticide naturel à base de savon noir (20 à 30 g de savon par litre d'eau).

Attention à la législation réglementant l'installation des jardinières et pots de fleurs aux fenêtres et balcons qui prévoit que vous êtes civilement responsable en cas de chute. Fixer donc vos bacs, jardinières, vases, pots à l'intérieur du balcon et pour les fenêtres, assurez-les avec une petite balustrade solidement fixée.

Dans la maison

Arrosez une fois par semaine avec un apport d'engrais. Sortez les plantes ayant hiverné à l'intérieur si le temps le permet. Une bonne pluie sur le feuillage sera du meilleur effet! Pour relancer la croissance, rempotez les plantes dans un pot d'une taille supérieure de 1 à 2 centimètres et supprimez les feuilles fanées ou abîmées.

Attention aux plantes placées derrière des fenêtres, car les rayons du soleil peuvent brûler le feuillage et surveillez vos plantes d'une éventuelle invasion de pucerons qu'ils faut détruire aussitôt (voir plus haut).

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Format
A4

Papier
90 gr. couché

Distribution
tous ménages

Du 1/8 de page à la page de couverture,
rendez visible votre commerce à travers
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

**Entretien & réparation
toutes marques**

info@garageperroud.ch

Michel REY



Ch. de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy
T 022 879 52 52
F 022 879 52 50
info@maurysa.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE
reparation-dentier.ch



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



**Service
à domicile**

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

à 2 min....

NOUVEAU!

JYSK
LITERIE • MEUBLES • DÉCO

PLANETE

Charmilles

centre commercial

www.planete-charmilles.ch